



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E176291

VALABLE JUSQU'AU

19/10/2026

ÉDITÉ LE

22/08/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LONS LE SAUNIER 2018B00421

Siret : 841 799 273 00013

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4600334

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 314961042001

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 314961042001

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/08/2025

Raison sociale : LEDOPLAC'

35 CHEMIN DE LA VOUIVRE  
39570 FREBUANS

Téléphone : 06 42 40 47 48

Portable : 06 42 40 47 48

Fax :

Site Internet : [www.facebook.com/ledoplaco.sebastiendupont](http://www.facebook.com/ledoplaco.sebastiendupont)

E-mail : [adm.ledoplac@gmail.com](mailto:adm.ledoplac@gmail.com)

Responsabilité légale :

DUPONT SEBASTIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 7122      | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                       | 13/06/2024           |
| 7131 PROB | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 15/05/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 15/05/2025         |
| o Isolation des combles perdus   | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 05/07/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.